

LE PROJET ÉOLIEN DE LA PLAINE DE BEAULIEU

L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Une fois un projet éolien déposé en Préfecture, débute la procédure d'enquête publique. Cette phase essentielle permet à la population de **consulter toutes les pièces du dossier**, de **poser des questions** et de **donner son avis** sur le projet avant la fin de l'instruction du projet.



COMMENT SE DÉROULE UNE ENQUÊTE PUBLIQUE ?



Un **commissaire-enquêteur indépendant et neutre** est désigné par le tribunal administratif pour mener l'enquête publique.



→ Pendant l'enquête, les citoyens peuvent prendre connaissance du dossier du projet envisagé et **formuler des observations sur celui-ci**.



→ Au terme de l'enquête publique, le commissaire enquêteur émet un **avis favorable, favorable avec réserves ou défavorable**, au vu de l'ensemble des avis reçus.

QUI PARTICIPE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE ?

L'enquête publique est **ouverte à tout le monde**. L'information se fait dans un **rayon réglementaire de 6 km** autour des installations envisagées.

QUE SE PASSERA-T-IL APRÈS ?

Le **commissaire enquêteur a 30 jours**, à compter de la clôture de l'enquête publique, pour rendre son rapport composé de son avis et ses conclusions motivées. Voici les étapes de décision durant ces 30 jours :



Le commissaire enquêteur aura **une semaine après la clôture de l'enquête** pour rendre son rapport à la société porteuse du projet.



→ À la suite de cela, NORDEX France disposera de 15 jours pour **fournir un rapport de réponse au commissaire enquêteur** qui aura finalement 1 semaine pour rendre son avis définitif (favorable, favorable avec réserves ou défavorable).



→ **Le Préfet** a ensuite **3 mois** pour rendre son avis à la suite de cette enquête publique (ce délai peut être plus long en fonction des administrations). Dans ce laps de temps, **un projet d'arrêté** est fourni et transmis pour un passage en Commission Départementale de la Nature des Sites et des Paysages.



→ Enfin, la société NORDEX France s'exprimera sur cet avis avant une **publication finale et une décision définitive du Préfet**.

POUR EN SAVOIR PLUS : WWW.PROJETEOLIEN-BENASSAY.FR
CONTACT : CCHATONEY@NORDEX-ONLINE.COM

